

CA ET LA

Il y a longtemps que nous n'avons pas parlé des notices nécrologiques, ce champ si vaste pour les amateurs du grand genre ; mais il nous tombe sous la main un petit journal d'en bas de Québec qui va nous permettre de reprendre le temps perdu. La mort, "cette grande nivelleuse," semble avoir été particulièrement cruelle là bas, et voici quelques extraits d'un morceau qu'elle a inspiré. L'auteur cite d'abord les vers célèbres "Au banquet de la vie," puis il continue :

"En voyant l'implacable rigueur avec laquelle fauche la Mort dans les champs fleuri des adolescents, ces paroles du poète reviennent à la mémoire.

"A peine âgée de 18 ans, l'orgueil et l'espoir de ses parents, M^{me} XXX, à l'âge où tout paraît riant et beau, a vu sa santé s'étioler et comme une rose qu'on effeuille, chaque jour était une pétale emportant une grande part de sa vie.

"Victime de cette maladie qui ne pardonne jamais la phthisie pulmonaire, elle est allée grossir la tribut des vies payées par tant de jeunes à cette inexorable consommation.

"Elle a eu, comme tant d'autre jeunes gens et jeunes filles, dire adieu à tout ce qu'elle aimait et pouvait espérer en ce monde, et suivre l'appel de la Mort pour aller jouir de la vraie vie."

Après tout ce n'est pas si triste lorsqu'on va "jouir de la vraie vie."

Voici encore ce que l'on trouve dans le même journal :

"Malgré l'assez bonne apparence du malade le médecin ne redoutait pas moins les très graves complications d'un accident à la tête. Malheureusement, ses prévisions devait s'accomplir, et le jeune XXX..... est décédé le 20 au soir à la complication cérébrale qui s'était déclarée.

"Le jeune XXX.... était âgé de 18 ans, et laisse des parents à le pleurer, lui qui était leur espérance."

C'est plus triste cette fois, et il y a de quoi.

Décéder à la complication cérébrale, c'est pas ordinaire.

* *

Le Progrès de Valleyfield si entièrement dé-

voué à M. Tarte, est toujours intéressant. Voici la grande découverte qu'il nous annonce :

ILLUSION "TIMBREE."

"Les nouveaux timbres canadiens portant des chiffres dans les coins inférieurs, sont en train de devenir une véritable curiosité et voici pourquoi :

"Si vous en tenez une couple la tête en bas, à un pied de distance environ de vos yeux, la tête de la Reine se transforme et devient le portrait pas mal ressemblant d'un potentat de l'Orient, avec barbe blanche, turban et pendents d'oreilles.

"Essayez et vous nous en donnerez des nouvelles."

Il y a des gens qui n'essayerons pas, mais qui se demanderont quel est le plus "timbré" du rédacteur ou du ministre qui compte faire la fortune du pays en exploitant la manie des collectionneurs de timbres.

* *

A propos de M. Mulock, il est de plus en plus évident qu'il possède de hauts qualités de financier, quoique puissent en dire les actionnaires des compagnies de prêt dont il a été le président.

On sait que le directeur général des postes, afin de combler le déficit créé par le *penny postage* impérial a décidé de taxer les journaux qui passent par la poste.

Mais n'ayant pas le courage d'exécuter son idée jusqu'au bout, il a fait mettre une clause dans la loi pourvoyant au transport franc de port de certains journaux dans un rayon de vingt milles du lieu de publication.

Les employés des postes dans chaque localité où il se publie des journaux sont donc obligés de faire la distribution entre les paquets expédiés au-delà du rayon de vingt milles et ceux qui n'en sortent pas. Il faut aussi une comptabilité spéciale.

Or, sait-on ce que tout cela va rapporter au trésor ?

Nous sommes en état de citer une vingtaine de journaux dans la province de Québec dont la contribution n'excède pas cinq cents par semaine.